



# OSCALO VERNIS

## MAT, SATIN, BRILLANT

INTÉRIEUR PHASE AQUEUSE



### DÉFINITION

> Vernis acrylique de protection mat, satiné ou brillant.



### DOMAINE D'APPLICATION

> Protection des peintures et revêtements décoratifs, type "paillettes".



### QUALITÉS DOMINANTES

> Sans odeur.  
> Non jaunissant.  
> Protège les peintures et revêtements décoratifs contre les salissures.



### CARACTÉRISTIQUES

#### Aspect

**Brillant Spéc. / 60 ° :** 8 à 10 40 70

**Densité (± 0,05) :** 1,03 1 1

#### Extrait sec (± 2 %)

En poids : 22 % 28 % 28 %

En volume : 29 % 27 % 27 %

#### Couleur

Incolore

#### Présentation

Monocomposant

#### Viscosité à 25 °C

0,5 à 1,5 poises CP

#### Épaisseur recommandée du film sec

40 microns

#### Rendement moyen

14 m<sup>2</sup>/L

#### Séchage (20 °C – 55 % HR)

Hors poussière : 30 minutes

Sec : 3 heures

Recouvrable : 24 heures

#### Conditionnement

3 L et 12 L

#### Stockage

1 an en emballage d'origine non ouvert.

Craint le gel.

#### Classification AFNOR

NF T 36005 - Famille I - Classe 7 b2



### MISE EN ŒUVRE



#### Matériel d'application

> Brosse carrée, rouleau à poils courts.

#### Dilution

> Prêt à l'emploi.

> Nettoyage à l'eau.

#### Modalités d'emploi

> Application à une ou deux couches suivant l'absorption du support.

#### Supports

> Conformes au DTU 59.1.

#### Hygiène et sécurité

> Produit en phase aqueuse, ne comporte pas de danger selon la directive 88/379/CE.

> Consulter la fiche de données de sécurité.

#### Nota

La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements y figurant sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un souci constant d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur, toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à traiter. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. >> édition mai 2005 <<